

Sujet : [INTERNET] Le projet Moutonneau

De : John Hunter <charivari16@gmail.com>

Date : 23/11/2022 09:56

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Copie à : "Vents et Contrevents / 16" <ventsetcontrevents16@gmail.com>

Si il vous plait de considerer Monsieur l inspecteur , la saga de Patrick Pilon eleveur de lapins dans la Sarthe et sa faillite suite aux implantations d un mat 4 G et des eoliennes à proximité.

C est le GPSE qui a accompagné l eleveur.

Or le GPSE est independant de l administration et par contre infiltré par France Energie Eolienne ! En vertu de quel decret ?

Il y a abus de pouvoir de la part de ce syndicat des multinationales. L'Etat l encourage car il en tire des impots sur les benefices somptueux aux depends de notre santé .

Donc le GPSE n a pas les moyens pour investiguer le décès de 300 lapins. Le GPSE n a pas non plus la competence requise. Il le dit lui même

Le GPSE depend de RTE. Si RTE ou Enedis ne consentent pas aux inspections le GPSE ne peut pas proceder

La ferme est à 200m d un mat 4 G et il y a des eoliennes autour.

C est une étude de cas digne d une étude scientifique car tous les lapins sont morts dans l es space de quelques années et le declin en rendement a commence avec le passage de 2G en 3G puis quelques annees apres en 4G.

Les eoliennes tournent toujours mais l eleveur a transcrit sa perte en 5 milliards d euros .

Oú voulais je en venir ?

Les champs electromagnetiques des eoliennes et du mat .

L'éleveur mesure le Sol et il trouve 550 mV alors qu il s agit d une ligne electrique éteinte depuis des années.

Le Ministre de l agriculture repond par de nouvelles investigations alors que l eleveur est en faillite avec ses animaux à la fosse.

Le Ministre ne sait pas qu il existe une enquete bavaroise sur la deterioration de la qualité du lait sous les eoliennes.

Le Ministre ne sait pas les travaux du Pr Martin Pall sur la nocivité des champs electromagnetiques sur le tissu du vivant. C est paru sur Elsevier , une plateforme scientifique sur internet et ailleurs.

En definitive les eleveurs demandent un etat zéro avec des instruments de mesure avant toute implantation de leur terrain et ceci pour suivre l evolution de la santé du terrain apres l implantation.

L Etat reste sourd et aveugle à cette requête qui est parfaitement scientifique et n a rien de terroriste. Cette mesure préserverait le bon état de l élevage francais car les mefaits des champs electromagnetiques seraient traçables et donc ces techs de mort s arreteraient.

Les tissus humains et animaux sont tres semblables et les ondes industrielles perturbent les ondes naturelles.

Il s'ensuit que je vous envoie un graphique tiré de l'acousticien américain Schomer.

Il détaille les fréquences extérieures et intérieures (en bas) enregistrées avec des éoliennes en rotation assez proches des maisons.

En ordonnée le SPL niveau de pression sonore

En abscisse les fréquences en hertz.

Vous voyez Monsieur l'inspecteur les harmoniques dégagées par les fréquences en petites excroissances chiffrées.

Double peine !

Voilà ce qui a tué les lapins Pilon. Les clapiers sont à l'extérieur bien évidemment et n'offrent que de la protection froid ou pluie.

Les plaintes Pilon n'intéressent personne au ministère mais elles sont les prémisses de ce qui attend les humains sous éoliennes !

Ceci n'est pas une étude en l'air. C'est la démonstration de la nocivité aiguë des éoliennes et des mats et aussi un instantané du paysage administratif français dans le déni de ce qui le dépasse et enfermé dans son idée fixe que le renouvelable est la panacée universelle.

L'éolien n'a rien à apporter et tout à bannir du territoire si c'est pour tuer ou débiliter.

— Screenshot_20221123-065538.png —

turbines, when measured indoors, keep grow
 uency goes lower because the entire house is
 closed cavity.

Based on this analysis of the spectral
 data, we conclude that the only wind turbine

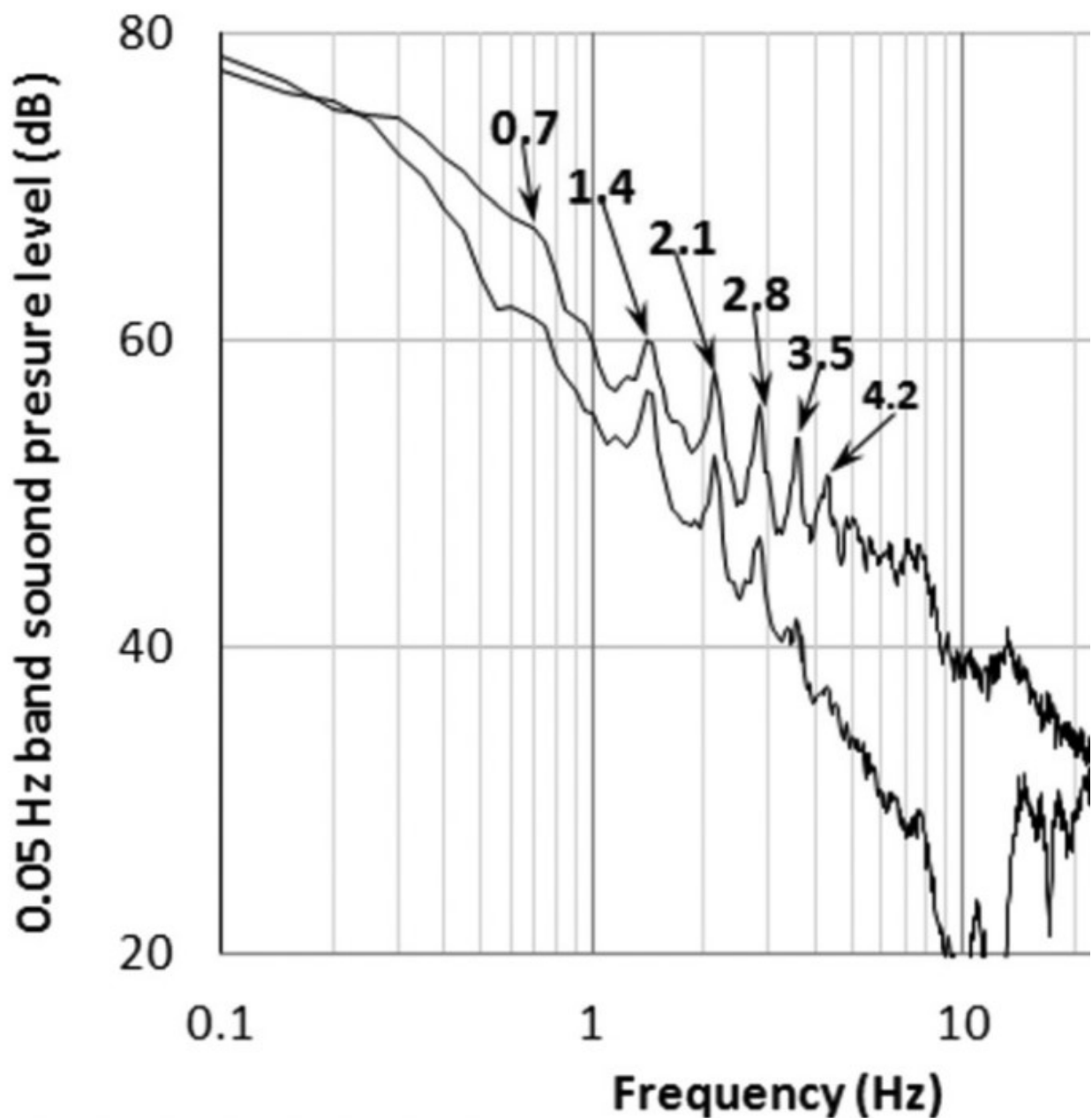


FIG. 3. Spectral plot of the ground-plain outdoor microphone (outdoor data) and indoor data measured in the living room of R

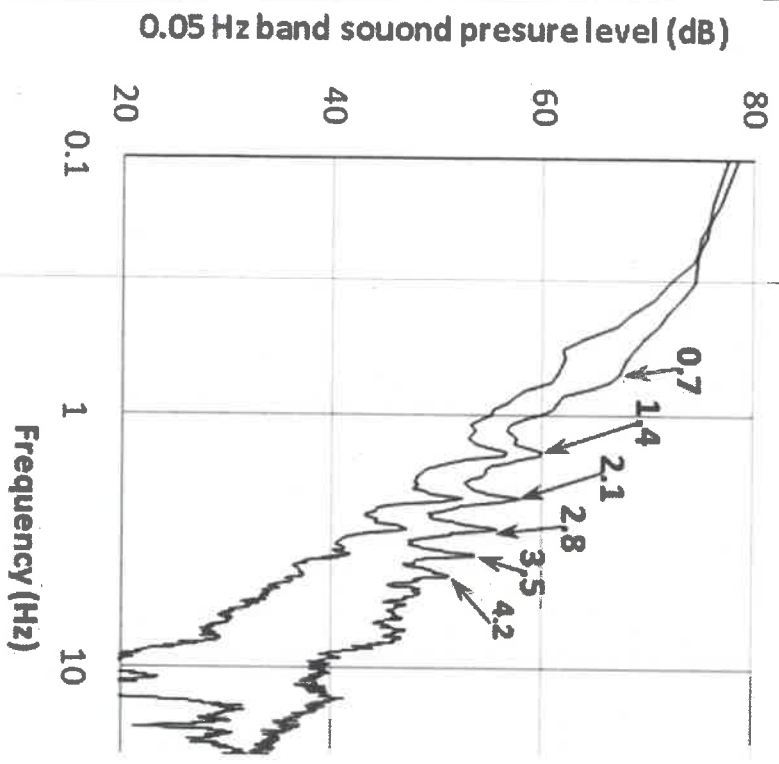
—Pièces jointes :

Screenshot_20221123-065538.png

233 Ko

urbines, when measured indoors, keep grow
lucency goes lower because the entire house is
closed cavity.

Based on this analysis of the spectral
lata, we conclude that the only wind turbir



IG. 3. Spectral plot of the ground-plain outdoor micro
rce) and indoor data measured in the
om of R

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable au projet éolien Berges de la Charente

De : Sylviane PETIT <petit.sylviane@wanadoo.fr>

Date : 23/11/2022 09:57

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci-joints les avis défavorables au projet éolien Berges de la Charente - 4 éoliennes, pour ma Maman Marcelle PETIT et pour moi-même Sylviane PETIT avec nos points de vue expliqués au bas de ces imprimés.

Cordialement

Sylviane PETIT

—Avis défavorable au projet éolien.jpeg

Avis défavo

Berge

4

Nom, Prénom : **PETIT**

Code Postal : **16460** Ville :

Adresse mail : **petit.sylviane**

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse
- Atteinte au cadre de vie (paysage, Mouton.
- Atteinte à la santé (infrasons et
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation
- Non respect de la biodiversité (faune, flore).
- Non respect des distances minimales

—Pièces jointes : —

Avis défavorable au projet éolien.jpeg

678 Ko

Avis défavorable au projet éolien

Berges de la Charente

4 éoliennes 165 m

Nom, Prénom : **PETIT** Sylvain
Code Postal : **16100** Ville : **AUNAY-SUR-CHARENTE**
Adresse mail : **sylvain.petit@orange.fr**

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore / Situation encerclement.
 - Atteinte au cadre de vie (paysages, monuments) : Lathères, Château de Boyers, Mouton.
 - Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
 - Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
 - Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs, migrateurs, chauves-souris, flore).
 - Non respect des distances minimales des éoliennes aux habitations (800m) indiquées dans le guide du développement éolien du Pays du Ruffécois, élaboré par les élus avec la participation des promoteurs éoliens.
 - Autre : **non, car je ne suis pas intéressé par le projet éolien. Je ne veux pas que des éoliennes soient installées dans mon cadre de vie. Ma santé et celle de mes proches. L'attractivité du territoire.**
- Fait à **Aunay-sur-Charente**, le **21.11.2012** Signature **Petit**

Avis défavorable au projet éolien

Berges de la Charente

4 éoliennes 165 m

Nom, Prénom : **PETIT** Maxime
Code Postal : **16100** Ville : **AUNAY-SUR-CHARENTE**
Adresse mail : **maxime.petit@orange.fr**

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore / Situation encerclement.
 - Atteinte au cadre de vie (paysages, monuments) : Lathères, Château de Boyers, Mouton.
 - Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
 - Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
 - Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs, migrateurs, chauves-souris, flore).
 - Non respect des distances minimales des éoliennes aux habitations (800m) indiquées dans le guide du développement éolien du Pays du Ruffécois, élaboré par les élus avec la participation des promoteurs éoliens.
 - Autre : **Je ne suis pas intéressé par le projet éolien. Je ne veux pas que des éoliennes soient installées dans mon cadre de vie. Ma santé et celle de mes proches. L'attractivité du territoire.**
- Fait à **Aunay-sur-Charente**, le **21.11.2012** Signature **Petit**

Sujet : [INTERNET] PROJET EOLIEN BERGES DE LA CHARENTE

De : Paulette Blanchon <sepajad16@gmail.com>

Date : 23/11/2022 13:19

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis co-proprétaire de terres sur la commune de Bayers, et Moutonneau avec mes soeurs et ma mère.

Nous voyons notre belle région du Nord Charente déjà envahie d'éoliennes et à nouveau votre projet nous en promet encore..

En plus, de la saturation de nos horizons, du non-respect de la biodiversité existante, cette implantation à proximité des habitations nuit au paysage, à notre tranquillité, ainsi qu'à la valeur de nos biens immobiliers.

Le château de Bayers, monument classé, nous a contraint en matière de construction, à des couleurs de volets, à un type de fenêtres particulier, ainsi qu'à un style de crépi.. mais par contre, quelques éoliennes à proximité ne posent aucun problème ! Belle contradiction à mon avis..

Qu'allons-nous céder à nos enfants et à nos petits-enfants ? Les terrains encombrés d'une, voire deux éoliennes seront-elles vraiment démantelées à leur fin de vie ? Mais à quel prix ? Les cautions prévues ne sont vraisemblablement pas suffisantes, vu le coût des travaux, des matériaux, du coût de la vie à leur péremption, qui pourra payer à ce moment là ?

Je pense que nous ne pouvons plus accepter d'implantation en Charente, nous y avons déjà fortement contribué. Les objectifs de développement d'énergie durable sont déjà atteints voire dépassés. Les cartes des projets en cours, en fonctionnement, ou déjà autorisés que nous avons tous consultés, le prouvent.

Les préfets concernés, les Maires en Charente, ont émis en leur temps, leur opposition à ces trop nombreux projets d'implantation, même le Président de la République a préconisé que des éoliennes en mer seraient plus appropriées.. Qu'en est-il de son avis ? De leurs avis ?

Je confirme donc : STOP AUX EOLIENNES.

Merci de tenir compte, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de mon avis défavorable sur ce projet,

Cordialement,

P. BLANCHON
Chanteloube
8, rue des Fontenelles
16460 Saint-Front

Sujet : [INTERNET] Réponse à l'enquête publique pour le projet Bayers/Moutonneau/Chenon

De : Lucie Laroche <l.laroche@frenchkick.fr>

Date : 23/11/2022 13:48

Pour : <pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je m'appelle Lucie Laroche, je suis la fille de Dominique Laroche.

Je vais à Bayers depuis ma tendre enfance, je peux même dire que je connais à Bayers depuis ma naissance.

Je suis extrêmement attachée à son environnement : la beauté de ses paysages, le calme, la douceur que j'y trouve à chaque vacances et la gentillesse de sa communauté.

Je viens à Bayers dès que le travail me le permet pour retrouver cette sérénité et cette perspective visuelle que je ne trouve nulle part ailleurs.

Mes amis viennent également partager ces moments à chaque vacance et sont eux aussi nombreux à être tombés amoureux de ce village et de ses environs.

Je souhaiterais, pour ma part, y passer mes vieux jours et conserver ce qui fait le charme de cet endroit si cher à mes yeux.

Je suis totalement révoltée à l'idée que des éoliennes puissent à nouveau être envisagées dans ce paysage. Notamment si proche des habitations.

Les éoliennes déjà installées sont loin du village et pourtant elles ont déjà tellement dénaturé notre environnement visuel et celui de nos voisins.

Les nuisances sont donc déjà là...

Ajouter d'autres éoliennes alors que le paysage a déjà été bien défiguré me semble une hérésie.

En effet, les piètres bénéfices apportés par l'éolien ne sont plus à démontrer. Par contre les dommages, eux, sont considérables, que cela soit sur la qualité de vie des habitants ou sur la faune environnante.

La diversité des espèces à Bayers est incroyable, et les conséquences de l'éolien, qui ne sont plus à prouver, seraient désastreuses sur l'écosystème.

En effet, elles consomment des terres rares dont l'extraction est généralement outrancièrement dévastatrice de la nature. De plus, elles coutent cher, fonctionnent mal, font baisser le tourisme et l'immobilier.

Pour résumer elles sont en totale incohérence avec la configuration géographique, climatique, écologique, économique et humaine des lieux et ne créera qu'une banalisation et une détérioration de notre territoire

C'est notre patrimoine que nous nous devons de défendre ! Je m'oppose donc fermement à ce projet.

En espérant que ces quelques mots vous aiderons à statuer sur ce projet favorablement.

Bien à vous,
Lucie Laroche,
15 rue haute
Bayers

—

T +33 (0)6 75 96 82 34

<http://www.frenchkick.fr>

Sujet : [INTERNET] Le projet éolien Moutonneau
De : John Hunter <charivari16@gmail.com>
Date : 23/11/2022 14:45
Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire inspecteur

Le sujet du débridage.

Mme Pannier Runnacher a donné l'ordre à RTE de finir avec le bridage donc les turbines un peu protégées par le bridage vont tourner de plus en plus vite et le bruit augmenter pour les riverains. Il va encore y avoir des gens qui vont prendre leur voiture pour pouvoir dormir dans les bois !

Ces gens qui donnent des ordres sont déconnectés de la réalité qu'ils imposent aux gens. Le désordre social va grandir et les malédictions s'accumuler grâce aux ENR....
Les sénateurs ne défendent pas les électeurs.

Sujet : [INTERNET] Projet éolien Moutonneau
De : Lemaire Christophe <logisdelicheres@gmail.com>
Date : 23/11/2022 14:58
Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire

Je me permets de me rapprocher de vous concernant le projet éolien baptisé "Berges de Charente".
Le nom choisi évoque la beauté et la sérénité de notre beau fleuve qui traverse nos villages,
malheureusement, au delà des mots, je sais que quatres éoliennes seront parfaitement visibles depuis
l'église de Lichères qui depuis plus de mille ans, en plein champs, encerclée par les rives de la Charente se
croyait à l'abri.

Contribuer au développement durable et aux énergies renouvelables bien sûr, le Nord Charente n'est-il
déjà pas un acteur prioritaire de cette démarche ?

5 machines sont déjà clairement présentes côté ouest de l'église, elles sont là, nous les acceptons mais
pourquoi s'acharner à faire de la Charente Romane (lieu unique par ses paysages et son architecture) un
immense parc éolien ?

Qu'en est-il de tous les efforts faits pour développer un tourisme qui de fait seraient balayés par une
omniprésence de machines qui saboteraient nos paysages.

Je ne suis absolument pas un "anti-éolien", et pour tout vous dire, je pense que quelquefois 3 ou 4
machines peuvent avoir une certaine grâce, mais mon opposition ferme à ce projet tient à l'impact
forcément négatif sur les paysages compte tenu du nombre de mâts qui seraient présents.

Il est encore temps de ne pas tout gâcher, arrêtons donc les nouveaux projets.

Avec mes remerciements pour votre attention

Christophe Lemaire
2, rue du Bourg
16460 Lichères

Sujet : [INTERNET] Projet éolien de Bayers

De : Lea Teinturier <lea.teinturier@hotmail.fr>

Date : 23/11/2022 19:13

Pour : "pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr" <pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Il a été porté à mon attention le projet éolien des berges de Charente.

Étant propriétaire d'une résidence secondaire située au 15 rue Haute à Bayers, je souhaitais vous manifester mon opposition ferme et sans appel à ce projet et ce, pour les raisons suivantes :

- **Les nuisances sonores** : ma résidence secondaire est un lieu me permettant d'échapper aux nuisances sonores parisiennes, aussi bien pour des raisons professionnelles que personnelles. Le calme, le silence sont autant de choses essentielles qui motivent mes séjours de moyenne ou longue durée dans cette résidence et qui seraient amenées à être remises en question si le projet venait à aboutir. C'est tout simplement inacceptable et non envisageable.
- **La dégradation du paysage** : dimension inacceptable et qui rejoint évidemment le point cité précédemment. Au-delà de son aspect esthétique, la région est attractive par la promotion qu'elle fait de sa nature, ses campagnes, ses monuments historiques. Il ne me semble donc nullement nécessaire de souligner la dimension irréconciliable du projet vs. la préservation d'un patrimoine culturel fondamental qui se retrouverait simplement entaché.
- **Les répercussions sur les populations et sur les animaux** : plusieurs études ont démontré les effets nuisibles des éoliennes sur les populations vivant à proximité. Ne pas prendre en considération ce risque est une honte, tout comme le fait de ne pas réfléchir à l'impact que cela peut avoir sur les populations animales, sur lesquelles les répercussions ont aussi été soulignées. Au vu des difficultés qui pèsent aujourd'hui sur l'agriculture de proximité déjà lourdement impacté par d'autres facteurs, il me semble tout simplement scandaleux et déraisonnable de songer à un tel projet.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, je souhaite m'opposer de manière ferme et vive au projet dont il est question.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente demande, je vous prie d'agréer, Madame Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Léa Teinturier

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE PARC EOLIEN DES BERGES DE LA CHARENTE

De : "Aygl" <aygl16@orange.fr>

Date : 23/11/2022 21:11

Pour : <pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr>

A L'attention de Monsieur LAMANT,

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

C'est en tant que riverain d'un parc éolien récemment mis en service que je viens apporter mon témoignage.

J'habite à 1km 800 de la plus proche des éoliennes d'un groupe de 6 .

Les machines sont en services depuis quelques mois et très rapidement j'ai eu des problèmes de santé, complètement inconnus auparavant.

J'ai commencé par avoir des difficultés d'endormissement et des de longues phases de réveil, lorsque le vent vient de l'ouest et nous transmet un bruit sourd. Très rapidement, j'ai été pris de maux de tête, qui sont permanents lorsque les machines sont en marche et disparaissent lorsqu'elles sont arrêtées.

La seule solution serait de quitter la maison pour laquelle nous avons mis des décennies d'investissement et de travail, avec un isolation exceptionnelle, qui n'a hélas aucun effet sur les nuisances des machines. Les conditions de vie basculent rapidement à cause de ces installations ICPE.

Mon cas n'est pas unique, nombreux sont ceux qui ont des problèmes de santé provoqués par ces machines, ainsi que les animaux.

Le parc pour lequel vous avez mission de recueillir les avis citoyens, a un enjeu très fort tant au niveau de la co-visibilité avec de nombreux sites classés, que la présence de nombreuses espèces protégées de chiroptères.

L'éolien n'est pas producteur d'énergie verte, comme prétendent les sociétés qui n'ont d'autre but que de s'enrichir sur le dos du contribuable. c'est un poison violent dans nos campagnes, dont les sols sont détruits, bétonnés, ferrailés, les haies saccagées, et la proximité de la rivière CHARENTE, font que ce projet est une bévue.

Cette région est mitée, la saturation visuelle est insupportable pour les habitants de toute une région.

Peut- on encore laisser faire ce saccage, qui crée la discorde dans les villages !

Je vous prie, Monsieur le Commissaire, de bien vouloir mettre un avis défavorable à ce projet et vous remercie d'avance de toute votre bienveillance.

Je vous en remercie d'avance et vous prie de croire, Monsieur le Commissaire, à l'assurance de mes cordiales salutations

Y. Leonard